

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 27 mai 2021.

### **Lancement de l'appel à projets « MATINIK PLI BEL »**

Dans le cadre du plan France relance, la préfecture de Martinique lance un appel à projets pour accompagner la reprise de l'activité touristique en soutenant l'amélioration de la qualité esthétique, architecturale, paysagère et environnementale des sites.

Ouvert aux professionnels du tourisme, aux collectivités et aux opérateurs publics portant un projet d'amélioration qualitative d'installations existantes ou d'espaces publics à haute fréquentation touristique, MATINIK PLI BEL vise à susciter des interventions simples et peu onéreuses, réalisables rapidement.

10 projets d'embellissement seront retenus dans le cadre de la première édition de MATINIK PLI BEL, sur la base des critères de sélection suivants :

- impact du projet en termes d'amélioration de l'expérience visiteur ; seront privilégiés les projets partenariaux (un ou plusieurs projets privés articulés avec un projet public) ;
- visibilité depuis l'espace public ;
- insertion du projet dans son environnement urbain ou paysager ;
- recours à des matériaux locaux et à des éléments produits localement ;
- faisabilité technique, administrative, simplicité et rapidité de mise en œuvre du projet.

Les projets retenus pour la première édition bénéficieront d'un accompagnement personnalisé par des professionnels du cadre de vie (architectes, designers, paysagistes, économistes). Cet accompagnement sera pris en charge par l'État.

Les porteurs bénéficieront également d'une aide de l'État à l'investissement :

- pour les entreprises privées, MATINIK PLI BEL financera 60 % du coût total du projet, dans la limite de 22 500 € maximum de subvention par projet. Un prêt de l'ADIE pourra être proposé en complément aux entreprises qui le souhaitent pour couvrir la part d'auto-financement. Des aides complémentaires pourront être mobilisées, notamment auprès de l'ADEME, pour les projets comportant un objectif environnemental se traduisant par des économies d'eau ou d'énergie ;
- pour les collectivités et les opérateurs publics, les conditions de financement des projets seront examinées au cas par cas.

Les porteurs de projet sont invités à transmettre leur proposition par voie électronique à l'adresse suivante [matinikplibel@martinique.gouv.fr](mailto:matinikplibel@martinique.gouv.fr) avant le 30 juin 2021.

Le formulaire de candidature sera disponible à compter du vendredi 28 mai 2021 sur le site Internet de la préfecture.